

AVANT-PROPOS SUR LE CRIME

Se garder de tout dogmatisme est une exigence essentielle.

Le manichéisme est une injure faite à l'esprit.

Le temps est un grand maître.

Le seul maître.

Il est celui qui nous oblige à prendre de la distance avec nos certitudes, à relativiser nos indignations, à interroger nos jugements.

Il est cette étrange mesure qui, en déplaçant notre regard, transforme parfois ce que nous croyions immuable en une réalité beaucoup plus complexe.

Observer le monde avec le curseur universel du temps, c'est accepter de ne plus regarder les actes du genre humain depuis le seul instant où ils se produisent.

C'est prendre de la hauteur.

Élargir la focale.

Regarder ce qui fut, ce qui est et ce qui pourrait advenir.

Alors seulement apparaît la nuance.

Et avec elle, la possibilité d'un véritable esprit critique.

La sagesse passe nécessairement par ce point de vue.

À défaut, le jugement se transforme trop facilement en passion, la passion en hystérie, et l'incompréhension en paranoïa.

Nous vivons pourtant dans un monde qui réclame sans cesse des réponses immédiates.

Il faut condamner vite, désigner les coupables, classer les individus, séparer les bons des mauvais, les victimes des bourreaux, ceux qu'il faudrait défendre de ceux qu'il faudrait rejeter.

Cette simplification rassure.

Mais elle ne permet pas toujours de comprendre.

Or comprendre est une exigence autrement plus difficile.

Pour nous dépouiller de ces scories passionnelles et délétères, il faut un effort mental permanent.

Il faut accepter de regarder ce qui nous dérange sans détourner les yeux, d'entendre ce que nous ne voulons pas entendre et, surtout, de conserver notre capacité de penser lorsque l'émotion nous commande de juger.

Ce travail n'est pas intellectuellement de tout repos.

Il est pourtant nécessaire.

Le crime, phénomène normal

C'est dans cette perspective que la pensée d'Émile Durkheim prend tout son relief. Le sociologue écrivait : « *Le crime est normal, parce qu'une société qui en serait exempte est tout à fait impossible ; telle est la première évidence paradoxale que fait surgir la réflexion sociologique.* »

La formule peut surprendre.

Elle ne signifie évidemment pas que le crime serait acceptable ou qu'il faudrait renoncer à le combattre.

Elle nous invite à regarder autrement un phénomène que nous avons tendance à considérer uniquement sous l'angle de la transgression et de la culpabilité individuelle.

Le crime appartient aussi à la vie des sociétés.

Il nous renseigne sur leurs normes, leurs fractures, leurs interdits, leurs peurs et leurs contradictions.

Il nous oblige, surtout, à poser une question fondamentale : qu'est-ce qui conduit un être humain à franchir la limite ?

Cette question n'efface en rien la responsabilité.

Elle permet simplement de ne pas confondre responsabilité et réduction de l'individu à son acte.

Il faut croire dans le changement.

Cette conviction n'implique ni naïveté ni complaisance.

Elle passe par la considération de l'autre, sans nier ses actes, mais en le responsabilisant à leur égard.

Responsabiliser sans déshumaniser.

Condamner un acte sans condamner définitivement un être.

Car un individu, quel qu'il soit, est davantage qu'un voleur, un trafiquant, un délinquant ou un criminel.

Ses actes lui appartiennent.

Ils doivent être reconnus.

Ils doivent, lorsque la justice l'exige, être sanctionnés.

Mais ils ne constituent pas à eux seuls l'intégralité de son identité.

Réduire un homme à ce qu'il a fait revient à lui retirer la possibilité de devenir autre chose que ce qu'il a été.

C'est peut-être là que commence véritablement la question du changement.

« Nous avons un devoir de lui renvoyer son humanité, pour qu'il la voie aussi bien de son côté que dans le regard de l'autre. »

Cette réflexion de Frédéric Diaz, professeur de criminologie à l'Université du Québec à Montréal, est issue d'un échange que nous avons eu en 2021.

Elle résume, à mes yeux, une conviction essentielle : l'humanité d'un individu ne disparaît pas nécessairement derrière la gravité de ses actes.

La reconnaître ne revient pas à nier la souffrance des victimes, ni à absoudre celui qui a transgressé.

Elle signifie simplement que la justice, la société et ceux qui les représentent ne devraient jamais perdre de vue qu'elles ont affaire à des êtres humains.

Des êtres capables de tomber.

Des êtres capables de répondre de leurs actes.

Mais aussi, parfois, des êtres capables de changer.

Et si le temps est véritablement notre seul maître, alors il nous enseigne peut-être ceci : aucun être humain ne devrait être enfermé pour l'éternité dans le seul instant de sa faute.

« Vous qui aimez la gloire, soignez votre tombeau ; couchez-vous-y bien ; tâchez d'y faire bonne figure, car vous y resterez. ». François-René de Chateaubriand.

À l'échelle du temps, les pensées, fruits de nos vanités, ne sont que des comètes.

Elles traversent un instant de l'histoire humaine avant de disparaître, inéluctablement, dans le néant de l'univers.

L'homme criminel ne fait pas exception à cette règle.

Qui est l'être criminel ?

« Quand Nietzsche écrivait que la bonté des singes lui faisait douter que l'homme en eût pu descendre, il s'illusionnait sur les qualités de ces quadrumanes avides, cruels et lubriques. Ce sont bien les aïeux qu'il nous fallait » Jean Rostand (Dans pensées d'un biologiste 1967).

Comme nous le verrons *infra*, Homo Sapiens est un prédateur pas tout à fait comme les autres, son crime il le commet souvent en conscience ce qui le différencie de l'animal qui répond à un besoin inné de prédation pour survivre, qu'il soit prémédité ou pas.

Quelle est cette frontière, si ténue, qui nous sépare de celui qui transgresse, qui tue, qui détruit ?

Peut-être faut-il chercher la réponse dans un instant précis : le passage à l'acte.

Le passage à l'acte constitue cette énigmatique rupture par laquelle une représentation, une pulsion, une conflictualité psychique ou une intention se transforme en comportement.

Il ne résume pas à lui seul l'être criminel, mais il en constitue l'un des points de bascule essentiels.

Le psychanalyste Serge LEBOVICI a notamment montré que le passage à l'acte pouvait masquer ou court-circuiter des symptômes névrotiques élaborés, eux-mêmes porteurs d'une signification psychique.

Le comportement manifeste peut ainsi dissimuler une réalité plus profonde, parfois inaccessible à l'observation immédiate.

Le crime pourrait alors être moins la manifestation d'un mobile clairement identifiable que l'aboutissement visible d'une dynamique intérieure dont il nous faut rechercher les racines.

Le crime est-il le propre de Sapiens ?

Le crime est-il le propre de l'homme ?

La question est ancienne, mais elle demeure vertigineuse.

Les comportements violents ne sont évidemment pas l'apanage de l'être humain.

La prédation, l'agression, la défense du territoire ou la mise à mort existent dans le monde animal.

Mais il faut se garder de confondre ces comportements avec le crime au sens juridique ou moral.

L'animal prédateur tue principalement dans le cadre de comportements liés à la survie, à la reproduction, à la défense ou aux rapports sociaux propres à son espèce.

L'homme, lui, peut donner à la violence une signification symbolique, politique, idéologique ou personnelle.

Il peut tuer pour survivre, mais également pour dominer, punir, venger, conquérir, terroriser ou obéir à une représentation du monde.

Il peut surtout penser son acte, le raconter, le justifier, le nier, le regretter ou le transformer en récit.

C'est peut-être ici que se situe une différence essentielle.

Logos

Qu'est-ce qui distingue alors Sapiens de l'animal dans son rapport au crime ?

Le logos.

Les Grecs disposaient d'un même terme pour désigner la parole et la raison.

Cette proximité n'est pas anodine.

La parole permet de nommer le monde, de se représenter soi-même, de raconter le passé et d'imaginer l'avenir.

Elle permet aussi de donner un sens à l'acte.

Diderot, dans *Le Rêve de d'Alembert*, imagine au Jardin des Plantes un orang-outang ayant l'apparence d'un saint Jérôme prêchant dans le désert.

Le cardinal de Polignac, admirant l'animal, aurait alors cette formule : « Parle et je te baptise. »

L'anecdote est évidemment une fiction philosophique.

Elle n'en demeure pas moins une remarquable illustration de la question de la frontière entre l'homme et l'animal.

Jean-Marc VARAUT résumait cette distance par une formule saisissante : « De l'homme à l'animal, la distance est infinie, elle n'est que parole. »

Il ne s'agit pas de prétendre que l'animal serait dépourvu de toute forme de cognition, d'émotion ou de communication.

Les connaissances contemporaines nous interdisent une telle simplification.

Mais le crime, en tant que catégorie juridique, morale et symbolique, appartient à un univers humain.

Je ne vais pas voir un orang-outang au parloir d'une prison.

Je vais voir un homme.

Quels que soient ses crimes.

Un homme nu.

Dépouillé, pour quelques instants, de l'étiquette que nous lui avons donnée : meurtrier, assassin, violeur, terroriste, génocidaire.

Avant le crime, il y avait un sujet.

Après le crime, il demeure un sujet.

Et c'est précisément cette humanité persistante qui rend l'étude du criminel si difficile.

Le passage à l'acte

Chez Sapiens, le passage à l'acte peut être envisagé comme l'une des portes que le sujet ouvre lorsqu'il transforme une conflictualité interne, une représentation ou une intention en comportement.

Il peut être prémédité ou impulsif.

Il peut être rationnel en apparence et profondément irrationnel dans ses déterminants.

Il peut être individuel ou collectif.

Il peut conduire au meurtre d'un homme comme à l'extermination de millions d'êtres humains.

Jean Rostand écrivait :

«On tue un homme, on est un assassin.

On tue des millions d'hommes, on est un conquérant.

On les tue tous, on est un dieu. »

La formule est provocatrice.

Elle révèle néanmoins quelque chose de fondamental : la qualification sociale de la violence dépend aussi de celui qui la commet, du contexte dans lequel elle survient et du récit que les hommes construisent autour d'elle.

Le crime individuel peut être condamné tandis que la violence collective peut être glorifiée.

L'assassin devient parfois héros.

Le conquérant devient statue.

Le massacre devient épopée.

Le génocide devient, pour ceux qui le commettent, une politique.

La civilisation n'a donc pas supprimé la violence de Sapiens. Elle l'a aussi organisée, rationalisée, parfois institutionnalisée.

Cherchez le mobile

Pendant longtemps, la criminologie s'est attachée à rechercher le mobile.

Cherchez le mobile, nous disait-on, et vous retrouverez le criminel.

La vengeance, l'argent, la jalousie, la haine, la passion, l'idéologie, le pouvoir, la peur.

Le mobile existe.

Mais il n'explique pas toujours.

Il est parfois réel, mais il peut n'être que la surface de l'être criminel.

Il appartient aux circonstances, à l'histoire consciente du sujet, au récit qu'il donne lui-même de son acte. Il ne constitue pas nécessairement sa cause profonde.

Il faut donc distinguer le mobile, la motivation, les déterminants et le passage à l'acte.

Un homme peut tuer pour de l'argent.

Mais l'argent n'explique pas pourquoi cet homme-là, à ce moment-là, dans cette situation-là, a franchi le seuil que d'autres n'auraient jamais franchi.

Le mobile répond parfois à la question :
« Pourquoi a-t-il dit qu'il avait tué ? »

Il ne répond pas nécessairement à celle-ci :
« Pourquoi est-il devenu capable de tuer ? »

Et peut-être faut-il aller encore plus loin.

Il n'y a parfois pas de mobile véritablement intelligible.

Ou plutôt, il y en a trop.

Le crime en chacun de nous ?

C'est ici que surgit l'une des interrogations fondamentales de cet ouvrage.

L'être criminel serait-il entièrement étranger à l'homme ordinaire ?

Je ne le crois pas.

Il existe probablement, chez Sapiens, une capacité universelle à la violence, à l'agression, à la domination et à la transgression.

Mais reconnaître cette potentialité universelle ne signifie évidemment pas que tout homme soit destiné à devenir criminel.

Nous ne sommes pas tous criminels ; nous sommes tous des êtres capables de violence.

La différence est essentielle.

L'histoire, la biologie, la personnalité, l'éducation, l'environnement, les traumatismes, les relations précoces, les apprentissages, les circonstances et les mécanismes sociaux peuvent interagir de manière extrêmement complexe.

Il serait donc excessif de parler d'un « gène du crime » ou d'un déterminisme génétique meurtrier, mais le postulat est tentant.

Il est plus juste d'envisager l'existence possible de prédispositions biologiques et psychologiques, qui ne deviennent jamais, à elles seules, une destinée criminelle.

La génétique peut contribuer à certains traits comportementaux.

Elle ne signe pas une condamnation.

Le cerveau peut présenter des vulnérabilités.

Elles ne constituent pas une sentence.

L'environnement peut favoriser la violence.

Il ne la rend pas inévitable.

C'est précisément là que réside le paradoxe qui traverse ma réflexion.

Le paradoxe du déterminisme

Je suis tenté de considérer que Sapiens porte en lui, depuis ses origines, la possibilité du crime.

Mais si cette possibilité est universelle, comment expliquer que certains passent à l'acte et d'autres non ?

La réponse se trouve peut-être dans une distinction fondamentale : il peut exister des déterminants généraux de la violence sans qu'il existe un déterminisme criminel individuel.

Le crime ne serait-il pas inscrit comme une fatalité dans chacun de nous.

Il serait plutôt une possibilité de l'humain, dont la réalisation dépend d'une combinaison singulière de facteurs.

Ainsi, chaque criminel devient un cas particulier.

Il faut étudier sa biographie.

Sa clinique.

Son histoire familiale.

Ses relations précoces.

Ses représentations.

Ses traumatismes éventuels.

Son environnement.

Sa personnalité.

Son rapport à la loi.

Son rapport à l'autre.

Et surtout, la manière dont tous ces éléments se sont rencontrés au moment du passage à l'acte.

De Neandertal à Sapiens

Cette interrogation nous conduit naturellement vers les origines.

Les violences interhumaines sont-elles aussi anciennes que notre espèce ?

Les découvertes paléanthropologiques témoignent de traumatismes anciens compatibles avec des violences entre individus.

Le site d'ATAPUERCA, dans le nord de l'Espagne, en fournit un exemple particulièrement célèbre.

Un crâne vieux d'environ 430 000 ans, présentant des fractures traumatiques, a été interprété comme pouvant correspondre à l'un des plus anciens cas connus de violence interindividuelle létale.

Il convient toutefois de rester prudent : parler du « premier homicide de l'Histoire » serait exagéré.

L'absence de traces archéologiques plus anciennes ne signifie évidemment pas l'absence de violence antérieure.

L'histoire du crime est nécessairement plus ancienne que les archives qui nous permettent de la raconter.

Et peut-être même plus ancienne que Sapiens lui-même.

La question de la violence chez les grands singes et les hominidés qui nous ont précédés ouvre un champ vertigineux.

Les comportements agressifs existent dans certaines espèces de primates et peuvent être liés à des rapports de dominance, à des conflits territoriaux ou à la compétition.

Mais là encore, il faut éviter l'anachronisme.

Un meurtre n'est pas encore un crime.

Le crime suppose une norme, sa transgression et une communauté capable de qualifier l'acte.

Neandertal : le crime originel ?

Durant des centaines de milliers d'années, Neandertal occupa une grande partie de l'Europe et de l'ouest de l'Asie.

Puis Sapiens arriva.

Neandertal disparut.

La tentation est grande de transformer cette succession en récit criminel : Sapiens aurait exterminé Neandertal.

Mais l'état actuel des connaissances ne permet pas d'affirmer une telle conclusion bien que celle-ci soit plausible.

La disparition de Neandertal résulte vraisemblablement d'un ensemble de facteurs complexes : changements climatiques, dynamique démographique, compétition écologique, interactions avec Sapiens, isolement de certaines populations et, surtout, métissages entre les deux groupes.

Nous portons d'ailleurs encore une part de cet héritage néandertalien.

Il serait donc scientifiquement imprudent de parler de « premier génocide » sans preuve directe d'une politique organisée d'extermination.

Mais la question demeure.

Et elle mérite d'être posée.

Sapiens a-t-il toujours été capable d'exterminer celui qu'il percevait comme autre ?

L'histoire ultérieure de notre espèce rend cette question difficile à éluder.

La mémoire du crime

Notre point commun avec les pré-humains, les Néandertaliens et les premiers Sapiens est peut-être finalement plus simple : ils furent un peu de ce que nous sommes.

La relativité des choses impose parfois une véritable prise de distance avec l'actuel, sans quitter le réel.

Pour comprendre le criminel contemporain, il faut peut-être accepter de regarder très loin derrière nous.

Non pour rechercher un hypothétique « gène criminel ».

Mais pour comprendre l'évolution d'un animal devenu capable de langage, de symbolisation, de coopération et de morale, tout en conservant des capacités extraordinaires de violence.

C'est tout le paradoxe de Sapiens.

La même espèce qui invente le droit invente la torture.

La même espèce qui proclame les droits de l'homme invente les camps d'extermination.

La même espèce qui soigne peut détruire.

La même espèce qui aime peut tuer.

La civilisation ne supprime donc pas la violence.

Elle tente de la contenir.

La psyché criminelle

La psyché criminelle d'Homo sapiens, révélée au travers des crimes qui jalonnent l'histoire de l'humanité, nous invite à interroger ce que nous préférons peut-être considérer comme extérieur à nous-mêmes.

Freud nous a appris à penser la conflictualité entre les différentes instances psychiques, entre les pulsions et les exigences du surmoi, entre le désir et l'interdit.

La psychanalyse ne fournit pas à elle seule une théorie scientifique générale du crime.

Mais elle apporte un langage particulièrement fécond pour interroger la part obscure du sujet, celle qui ne se laisse pas réduire à la rationalité consciente.

Mélanie Klein écrivait : « *Si le comportement criminel dérive ainsi d'une angoisse primitive, notre unique espoir de comprendre le criminel serait semble-t-il dans l'analyse des couches les plus profondes de sa vie psychique.* »

La proposition est radicale.

Elle nous invite à ne pas nous satisfaire du comportement visible.

Derrière l'acte, il y a un sujet.

Derrière le sujet, une histoire.

Derrière cette histoire, une organisation psychique.

Et derrière cette organisation, peut-être une part de l'humain qui nous concerne tous.

Comprendre sans excuser

Comprendre le criminel ne signifie pas excuser le crime.

Cette distinction doit être absolue.

La justice sanctionne un acte.

La criminologie cherche à comprendre comment cet acte a pu advenir.

La psychiatrie ou la psychologie peuvent chercher à comprendre l'organisation psychique du sujet.

La sociologie peut étudier son environnement.

La biologie peut rechercher certains facteurs de vulnérabilité.

L'histoire peut replacer le crime dans son époque.

Aucune de ces approches ne suffit seule.

Le criminel est un être complexe.

Et le crime est un phénomène complexe.

C'est pourquoi toute explication unique est suspecte.

Il n'existe probablement ni « homme criminel » universel, ni cause unique du crime.

Il existe des êtres humains, chacun porteur d'une histoire singulière, traversés par des déterminations multiples, et parfois conduits à franchir cette frontière invisible qui sépare la pensée de l'acte.

L'individu avant le crime

Il faut donc essayer de comprendre chaque Sapiens.

Parce qu'il est unique.

Cette singularité rejoint, d'une certaine manière, le principe juridique de personnalisation de la peine.

Le droit ne juge pas une abstraction anthropologique.

Il juge une personne déterminée, pour des faits déterminés, dans une situation déterminée.

La peine doit ainsi tenir compte de la personnalité et de la situation de l'auteur dans les conditions prévues par la loi.

Le criminel n'est donc jamais seulement son crime.

Il est celui qui l'a commis.

Cette nuance est fondamentale.

Car si nous réduisons l'homme à son acte, nous cessons de chercher à comprendre.

Et lorsque nous cessons de comprendre, nous ne faisons plus que punir.

Or comprendre le crime ne consiste pas à abolir la responsabilité.

C'est au contraire tenter de comprendre comment un être humain, libre en droit mais déterminé par une multitude de facteurs, en est venu à franchir l'interdit.

Voilà peut-être le véritable mystère du crime.

Non pas :

« Pourquoi tue-t-il ? »

Mais :

« Pourquoi lui, pourquoi maintenant, pourquoi de cette manière, et pourquoi cet acte plutôt qu'un autre ? »

C'est dans cet espace entre l'homme et son acte que commence véritablement la criminologie.

Et c'est dans cet espace, précisément, que se tient le passage à l'acte.